

# Un tribunal ordonne l'analyse des vaccins à ARN messenger

Agence France-Presse  
| Publié le 30 juillet 2022 à 07:23



AFP

Un tribunal italien saisi par un particulier opposé à la vaccination anti-COVID a ordonné l'analyse en laboratoire des vaccins à ARN messenger (ARNm), a-t-on appris samedi auprès de l'avocate du plaignant.

Le tribunal de Pesaro, près de Saint-Marin (est), a commis un expert pour identifier le contenu des vaccins anti-COVID à ARN messenger Moderna et Pfizer/BioNTech. Ces analyses seront réalisées en septembre, a précisé l'avocate Nicoletta Morante à l'AFP.

Il s'agit selon elle «d'une première en Italie, et peut-être en Europe».

Le plaignant, qui a déjà contracté la maladie par le passé, est un cinquantenaire exerçant notamment dans l'enseignement, et dont l'activité est

soumise en Italie à l'obligation vaccinale. Réfractaire, il est sous le coup de sanctions administratives, selon Me Morante.

Outre qu'«il demande d'établir si vacciner les personnes guéries de la COVID satisfait à la bonne administration de la médecine», il veut savoir quelles protéines sont présentes dans ces vaccins et si ces derniers contiennent des «excipients à usage non humain ou dangereux pour la santé», selon un résumé de la plainte consulté par l'AFP.

Le traitement à ARN messenger permet aux cellules de reproduire des protéines présentes dans le virus - les «antigènes» -, afin d'habituer le système immunitaire à le reconnaître et à le neutraliser.

À l'appui de la plainte au civil présentée à Pesaro, l'avocate a produit l'avis d'un médecin chercheur, présenté comme virologue indépendant, qui estime que les vaccins ARNm ne remplissent pas la fonction de protection pour laquelle ils sont injectés. Ces vaccins, écrit-il dans la plainte, «n'ont pas la conformation fonctionnelle déclarée» et la réponse immunitaire qu'ils engendrent «est inefficace».

Selon l'OMS, plus de 12 milliards de doses de vaccins anti-Covid ont été administrées dans le monde et 60% de la population a reçu deux doses.

Source : <https://www.tvanouvelles.ca/2022/07/30/un-tribunal-ordonne-lanalyse-des-vaccins-a-arn-messenger>